Avisbat

Jeudi 28 mai 2026

AVIS À LA BATELLERIE
N° FR/2026/00819-0

Évènement

Arrêté préfectoral n°2026-RG-14

Manifestation et activités nautiques

Localisation A

Seine à l'amont de Paris

PK de début : 98.396 - Bassin de vitesse de Chartrettes
PK de fin : 101.865 - Bassin de vitesse de Chartrettes
Position : Toute la largeur de la voie

Du 08/05/2026
Au 30/11/2026
Uniquement du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00

Attention spéciale

Du 08/05/2026
Au 30/11/2026
Uniquement les samedis et dimanches de 09h00 à 22h00

Attention spéciale

Informations supplémentaires

Par arrêté préfectoral n° 2026-RG-14, Monsieur le sous-Préfet de Torcy autorise le club nautique de Chartrettes à pratiquer ses activités nautiques sur le bassin de vitesse de CHARTRETTES du 8 mai au 30 novembre 2026 :

- les samedis, dimanches et jours fériés de 9h00 au coucher du soleil

- les autres jours de 9h00 à 18h00.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à naviguer avec prudence à l'approche du bassin de vitesse de Chartrettes.

Contacter le(s) service(s) concerné(s)

Service territorial Seine-Amont

01 44 41 16 80 uti.seineamont@vnf.fr